

Objectifs du dispositif

Le but de ce dispositif est de rompre l'isolement des femmes victimes de violences en libérant la parole, d'accompagner les patientes jusqu'à leur autonomie et leur épanouissement personnel. Il s'adresse aux femmes victimes de **toutes formes de violences**, qu'elles soient conjugales, intrafamiliales, sexuelles, physiques ou psychologiques mais aussi à celles victimes de prostitution ou de mutilations génitales.

Organisation

Le dispositif est composé d'une **équipe pluridisciplinaire** :

- Une sage femme coordinatrice
- Deux sage femmes
- Deux psychologues
- Une conseillère conjugale et familiale
- Une assistance sociale
- Une psychiatre

Des **ateliers shiatsu** sont proposés aux femmes intégrant le parcours

Des groupes de paroles et groupes de psycho-éducation animés par des membres de l'équipe sont proposés régulièrement

Pour sortir des violences,
faites le premier pas.

Prenez un rendez-vous
et bénéficiez d'un
accompagnement

Parcours Diane

Du lundi au vendredi
de 9h à 17h

Rendez-vous par mail à :
parcours.diane@ch-nanterre.fr



01.47.69.73.79



Hôpital de Nanterre

Galerie hospitalière - Porte 15
Box 1 du plateau de consultations



HÔPITAL DE NANTERRE



Parcours Diane

**Dispositif d'aide et de soins pour
les femmes victimes de violences**



Missions

Le **Parcours Diane** est un dispositif d'aide et de soins de l'hôpital de Nanterre à destination de toutes les femmes ayant vécu ou vivant des violences.

Il s'agit d'un parcours de soins à portée départementale (Hauts-de-Seine). Il permet non seulement une prise en charge des femmes victimes de violences en toute confidentialité, mais également, la **prise en compte de l'impact sur les enfants**, en assurant une coordination territoriale des acteurs impliqués dans l'accompagnement des femmes victimes de violences.

Entrée dans le dispositif

Les femmes peuvent contacter elles-mêmes le Parcours Diane ou être orientées par un professionnel (avec l'accord de la patiente) :

- Par mail en écrivant à l'adresse parcours.diane@ch-nanterre.fr
- Par téléphone en appelant le 01 47 69 73 79

Elles seront reçues pour un premier RDV de bilan puis seront :

- orientées vers les professionnels médicaux, sociaux, judiciaires et juridiques de leur territoire,
- prises en charge sur un plan psychologique en fonction de leurs besoins,
- invitées aux entretiens et/ou groupe de parole

Le suivi sera coordonné par l'équipe du dispositif jusqu'à la sortie des violences et/ou en fonction des besoins et du rythme de la patiente.

